

GoNext obtient l'agrément de listing sponsor

Les autorités boursières bruxelloises ont accordé le statut de listing sponsor au nouvel intermédiaire GoNext. Cet agrément, déjà octroyé à sept autres institutions jusqu'ici, permettra au bureau de conseils fondé il y a trois mois d'accompagner les PME qu'il aura auparavant piloté sur le segment Alternext (« L'Echo » du 6 juin).